

**COMPTE RENDU
DE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
28 janvier 2016**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 28 janvier 2016 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MENGAUD, Maire
Selon l'ordre du jour suivant :

- *Mise à disposition TRIFYL à titre gratuit d'un terrain situé secteur Lestanque en amont de la station d'épuration afin de l'affecter à la mise en place d'une déchetterie.*

Présents :

Mmes et MM. LELEU Laurent, RANC Florence, BOUSQUET Joël, OLIVIERO Carole, PASTRE Gérard, BLANCHARD Michel, ALBERTON Jean, AVERSENG Pierre, SICARD Didier, HUBERT Béatrice, MONTOYA Annie QUERTAN Coralie, DIAZ Carine, TRICOCHÉ Badia, TORNER Roxane DESCOTTE Martine, CASTELLE Frédéric, THOMAS Johann

Secrétaire de séance : M. LELEU Laurent

M.MENGAUD présente à l'assemblée M. Jean Louis CANCIAN, Vice-Président de la communauté de communes de CŒUR LAURAGAIS venu représenter cette instance pour cet ordre du jour.

M. MENGAUD propose ensuite le compte rendu de la séance du 1^{er} décembre 2015 au contrôle et à la signature.

M. MENGAUD rappelle l'ordre du jour : mise à disposition d'un terrain à TRIFYL sur le secteur de Lestaque pour la mise en place d'une déchetterie. Il demande que la décision soit prise par l'intermédiaire du vote à bulletin secret.

M. LELEU commente le plan distribué en début de réunion mettant en évidence la partie terrain communal qui sera mis à la disposition de TRIFYL soit 2300 m².

A la demande de Mme OLIVIERO souhaitant savoir si le bois sera impacté par le projet, M. LELEU répond non.

Mme RANC demande la parole : elle précise qu'elle est contre l'implantation d'une déchetterie sur ce terrain non éloigné du village. Elle expose que les dotations de l'Etat vont en diminuant et qu'elle n'est pas favorable à une cession à titre gratuit.

M. LELEU précise que la déchetterie ne coûtera rien à la commune, qu'il s'agit d'un service à la population.

M. MENGAUD précise que la mise en place de ce projet sera assortie de la sécurisation routière du RD31 à la charge du Conseil Départemental.

M. LELEU ajoute qu'un plan d'aménagement va être proposé avec sécurisation et mise en évidence d'un accès réservé aux usagers et un accès pour les camions.

M. THOMAS prend la parole au nom de la liste minoritaire et donne lecture d'une lettre ouverte au Conseil Municipal (VOIR ANNEXE).

u
MD

A la fin de cette prise de parole, M. MENGAUD distribue les bulletins pour procéder au vote secret.

Le scrutin est organisé selon ce schéma :

- Président : M. MENGAUD
- Assesseurs : MM. BLANCHARD et ALBERTON

Chaque membre du Conseil Municipal est appelé à déposer son vote dans l'urne prévue à cet effet.

Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 19

Votes nuls : 4

Votes CONTRE la mise à disposition du terrain à titre gratuit à TRIFYL: 4

Votes POUR la mise à disposition du terrain à titre gratuit à TRIFYL : 11

Mme OLIVIERO demande que les conditions précédemment énoncées soient respectées. M. LELEU répond que l'on s'y est engagé.

M. CASTELLE fait remarquer que le repas du Troisième Age / Municipalité n'a pas donné lieu à délibération. M. MENGAUD répond qu'il s'agit d'une dépense de fonctionnement et qu'il a délégué pour cela.

Mme DIAZ demande l'attention du Conseil Municipal pour faire part des remerciements du personnel communal pour l'octroi des chèques cadeaux.

M. CASTELLE demande qu'un exposé sur les contrats de territoire soit fait au cours d'une prochaine séance du Conseil Municipal. Il évoque la dernière réunion de l'intercommunalité au cours de laquelle il é été fait état d'une demande de subvention pour le compte de la commune et souhaite le détail de chaque ligne.

La séance est levée à 21 heures 25.



ANNEXE

PRISE DE PAROLE DE M. THOMAS

« Monsieur le Maire, Mr Le vice-Président de l'intercommunalité
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La prise de parole de ce soir, au nom de la liste minoritaire, se fait dans l'esprit qui nous anime depuis les élections : l'intérêt général des lantanaises et des lantanais.

Tout d'abord, je tiens à remercier Mr le maire d'avoir invité Mr Cancian vice-président de l'intercommunalité comme demandé dans notre dernier courrier. Depuis 1 an que le projet de déchetterie a été rendu public, nous ne reviendrons pas sur l'art et la manière alors employés, aucune réunion de commission n'a été organisée afin d'étudier les différentes possibilités d'implantations.

Nous avons appris lors du conseil du 1^{er} décembre que 6 terrains avaient été retenus (l'emplacement d'un d'entre eux étant d'ailleurs inconnu ou oublié).

Vous demandez au conseil municipal de statuer ce soir sur « la mise à disposition à Trifyl d'un terrain à titre gratuit pour la mise en place d'une déchetterie » dont aucun plan nous a, à ce jour, été présenté.

Depuis ce conseil du 1^{er} décembre nous avons sondé, par 4 réunions informelles sur 4 secteurs distincts de Lanta, les lantanaises et les lantanais.

Ce que nous avons pu retenir de cet exercice démocratique et enrichissant est :

- Que le projet de déchetterie reflète un besoin et que toutes et tous sont conscients de son utilité
- Que son emplacement à la station d'épuration est discutable et mériterait une étude d'implantation plus approfondie.
- Qu'en l'état des choses il serait souhaitable de reporter le vote de ce soir afin de travailler le projet en réelle concertation avec l'ensemble des élus et pourquoi pas, une délégation de citoyennes et citoyens.

Chacune et chacun d'entre nous, ce soir, devra voter en gardant à l'esprit l'intérêt général et le fait que rien ne doit nous presser dans nos prises de décision.

Merci. »

